



COMMUNE DE TOURRETTES

DÉPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-SIX, LE 5 OCTOBRE

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Dates de convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2026

Secrétaire de séance : Sylvie ALLEG

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 23 – Votes pour : 23 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Présents : ALLEG Sylvie, BOUGE Camille, BOYER MENDEZ Alice, CARRU-MARTEL Audrey, CASTIGLIONE Eric, DANZO Sébastien, DUBOIS Jean, HALTER Laurence, LARGEAU Damien, LAINE Stève, LAVORGNA-BISQUE Emmanuelle, LELUIN-DEDULLE Nancy, MAGNIN MELOT Aurélie, PERRICHON Nicolas, PIGAGLIO Nathalie, RASKIN Arnaud, RAYNAUD Jeannine, RAYNAUD Michel, ROBERT-HENSELER Jocelyne, TARQUINI Daniel

Absents : GIORDANO Clara (pouvoir à A. MAGNIN MELOT), MENARD Christophe (pouvoir à C. BOUGE), STUMPF Magali (pouvoir à J. HENSELER)

SOLIDARITE EN FAVEUR DES COMMUNES SINISTREES SUITE AUX INCENDIES DE JUILLET 2026 DON A L'ASSOCIATION DES MAIRES DU VAR (AMF83)

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU l'appel aux dons lancé par l'Association des Maires du Var (AMF83) afin de soutenir les collectivités et les populations touchées par les incendies survenus dans le département du Var au cours du mois de juillet 2026 ;

CONSIDERANT l'ampleur des dommages causés par ces incendies et la nécessité de manifester la solidarité de la commune de Tournettes envers les territoires sinistrés ;

CONSIDERANT que l'Association des Maires du Var (AMF83) a indiqué que l'intégralité des sommes collectées sera exclusivement consacrée à des actions directement liées aux conséquences des incendies, notamment l'accompagnement des communes sinistrées, le soutien aux populations concernées ainsi que des actions de reconstruction, de résilience des territoires et de renaturation ;

CONSIDERANT que les élus du conseil municipal ont souhaité participer à cet élan de solidarité départementale par l'attribution d'une aide exceptionnelle de 1.000 € à l'Association des Maires du Var ;

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, et en avoir délibéré :

DECIDE

- **D'ATTRIBUER** une subvention exceptionnelle d'un montant de 1.000 € à l'Association des Maires du Var (AMF83) dans le cadre de l'opération de solidarité mise en place à la suite des incendies de juillet 2026,

Coordonnées bancaires : Association des maires de France (AM) :

IBAN FR76 1027 8041 0200 0201 2731 506 – BIC : CMCIFR2A

Titulaire : AMF AIDES SINISTRES 41 quai d'Orsay 75007 Paris

- **DE CHARGER** monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération,
- **D'AUTORISER** monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré à Tournettes, le jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance

Sylvie ALLEG



Le Maire,

Camille BOUGE